

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Membres titulaires	39
Titulaires Présents	29
Suppléants avec vote	0
Pouvoirs	10
Nombre de votants	39
Date de la convocation	09/03/2023
Certifié exécutoire le	14/03/2023
Date d'affichage	14/03/2023
Envoyé en préfecture le	16/03/2023

Le treize mars deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, JENTY Philippe.

**TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE:** BERNARD Sylvain, BONNET TENEZE Véronique, BORT Jean-Pierre, BOUCHOT Estelle BOURDARIAS Sophie,

CHAMPSEIX Serge, CHEYPE Sandrine, COIGNAC Gérard, COUTURAS Alain, DEGERY Sylvie, GARAIS Daniel, JANICOT Véronique, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, LACHAUD Sylvie, LAURENT André, LELIEVRE Carla, MEUNIER Colette, PETIT Christophe, PEYRAMAURE Pierre, PLAS Marcel, ROME Hélène, SAVIGNAC Sylvie, SENEJOUX Geneviève, SENEJOUX Philippe, TAVERT Gérard, TER-HEIDE Laurence, TERRACOL Danielle, URBAIN Jean Yves.

**SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE :**

**SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE :** BEYSSERIE Marc, DELAUNAY Jean-Paul, GAGE Pascal, LONGUET Jean François.

**EXCUSES :** BOURROUX François (donne procuration à CHAMPSEIX Serge), CHABRILLANGES Maurice (donne procuration à COIGNAC Gérard), CHASSEING Daniel (donne procuration à LELIEVRE Carla), COISSAC Vincent (donne procuration à SENEJOUX Geneviève), JAMILLOUX-VERDIER Simone ( donne procuration à BONNET TENEZE Véronique), LE MEUR Marion (donne procuration à JARRIGE Didier), ROME Robert (donne procuration à CHEYPE Sandrine), ROUCHEREAU Patrice (donne procuration à LACHAUD Sylvie), RUAL Bernard, (donne procuration à TAVERT Gérard), VIGROUX SARDEENNE Josiane (donne procuration à JENTY Philippe).

**Secrétaire :** COIGNAC Gérard.

**35-2023 : compte administratif du BUDGET ZA 2022**

Le Président se retire pour le vote, l'assemblée élit M. PETIT Christophe comme président de séance. Après avoir entendu et lu le compte de gestion et le compte administratif

**COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ZA 2022**

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à 38 voix pour, 0 contre, 0 abstention, décide**

- d'accepter et valider le compte administratif qui se résume ainsi :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes 2022	92 681.91 €	70 513.86 €
Dépenses 2022	81 847.97 €	95 131.38 €
Résultat net 2022	+ 10 833.94 €	- 24 617.52 €
Résultat cumule 2021	- 967.27 €	- 15 509.97 €
Résultat cumulé 2022	+ 9 866.67 €	- 40 127.49 €

Ce budget étant un budget de stock, le résultat n'est pas affecté au 1068.

Fait à Treignac le 14/03/2023

Le Président de séance Christophe PETIT

